

14 juil 2004 -14:00

Statistiques annuelles concernant l'utilisation des animaux dans les expériences

Comme chaque année les laboratoires qui pratiquent des expériences sur les animaux ont dû introduire leurs données statistiques. Pour l'année 2003, tous les laboratoires agréés (388) ont répondu à cette exigence et c'est un total de 676.564 animaux qui ont été utilisés. La majorité des animaux a été utilisée dans une dizaine de laboratoires de grande envergure. Le nombre d'animaux utilisés en 2003 représente une diminution de 2,6 % par rapport au nombre de 2002. Parmi les différentes espèces utilisées les rongeurs et les lapins sont la majorité (93 % des animaux utilisés). Ils sont suivis par le groupe des poissons, reptiles et amphibiens (4 %) et par les oiseaux (2%). Les espèces particulières comme les chiens, chats et primates représentent respectivement 0,15 %, 0,01 % et 0,04 % des animaux utilisés.

Comme chaque année les laboratoires qui pratiquent des expériences sur les animaux ont dû introduire leurs données statistiques. Pour l'année 2003, tous les laboratoires agréés (388) ont répondu à cette exigence et c'est un total de 676.564 animaux qui ont été utilisés. La majorité des animaux a été utilisée dans une dizaine de laboratoires de grande envergure. Le nombre d'animaux utilisés en 2003 représente une diminution de 2,6 % par rapport au nombre de 2002. Parmi les différentes espèces utilisées les rongeurs et les lapins sont la majorité (93 % des animaux utilisés). Ils sont suivis par le groupe des poissons, reptiles et amphibiens (4 %) et par les oiseaux (2%). Les espèces particulières comme les chiens, chats et primates représentent respectivement 0,15 %, 0,01 % et 0,04 % des animaux utilisés.

Expériences réalisées Sur l'ensemble des animaux, 25 % ont été utilisés pour la recherche scientifique fondamentale. Le reste a surtout été utilisé pour la recherche et le développement des produits et appareils utilisés en médecine humaine et vétérinaire (39 % des animaux utilisés) et pour la production et le contrôle de qualité des produits et appareils utilisés en médecine humaine et vétérinaire (24 %). Parmi les expériences menées pour la production et le contrôle de qualité, 98 % sont des tests exigés par la loi. Des tests toxicologiques et de sécurité sont aussi menés sur 7 % des animaux et 92 % de ces tests sont aussi exigés par les lois et règlements. Le nombre d'animaux utilisés pour ces tests de sécurité en 2003 (47.308 animaux) a cependant diminué par rapport à l'année 2002 (52.084 animaux). La majorité des expériences en toxicologie se déroule dans le cadre de la pratique médicale. Un nombre réduit de poissons (1366) a été utilisé dans le cadre de l'enregistrement de pesticides. Comme au cours des années précédentes, en 2003, aucun animal n'a été utilisé pour l'agrément ou l'enregistrement de produits cosmétiques.

Evolution du nombre d'animaux utilisés dans les expériences L'examen des différents tableaux statistiques annuels depuis 1997 permet de noter la tendance suivie dans l'évolution du nombre des différentes espèces animales utilisées dans les expériences. Ainsi, on a observé une diminution importante du nombre d'animaux utilisés dans les expériences entre 1997 et 2000 (de 859.620 à 651.504 animaux). On peut noter que depuis lors, ce nombre total reste relativement constant. Il faut cependant remarquer que le nombre de carnivores et d'animaux de ferme accuse une diminution régulière. Celui des primates marque même une diminution importante: principalement suite à l'utilisation de méthodes alternatives dans la production de vaccins, jusqu'à près de 50 % de singes en moins ont été utilisés en 2003 par rapport à l'année 2002. La diminution du nombre de ces espèces au cours de cette période est par contre compensée par l'utilisation plus marquée des oiseaux, des poissons et amphibiens. Ces dernières espèces sont essentiellement utilisés dans la recherche sur le développement de l'embryon et sur les maladies du sang, des muscles et sur la maladie d'Alzheimer.

Le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, par sa participation aux travaux des différentes commissions d'éthique qui évaluent les protocoles de recherche dans les laboratoires, continue

à sensibiliser les directeurs des laboratoires et les maîtres d'expérience aux méthodes alternatives qui réduisent le nombre d'animaux utilisés dans les expériences. Ainsi en 2004 un AR a été publié pour interdire l'utilisation de souris vivantes pour la production d'anticorps monoclonaux. En 2004 également un AR qui précise le degré de formation requis pour le personnel en activité dans les laboratoires a été finalisé et doit être publié prochainement. Une méthode objective d'évaluation éthique est maintenant achevée et elle sera distribuée en 2004 à tous les laboratoires. Cette méthode harmonisée d'évaluation éthique devra être considérée comme la ligne directrice minimale à suivre par les laboratoires. Enfin, dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe visant à améliorer les conditions d'hébergement des animaux de laboratoire les textes définitifs seront adoptés à la fin de l'année 2004. Personne de contact: Jean Belot 02/210.51.32